

Caprasse ne sera pas bourgmestre

Mercredi 15 juin 2011

Crainhem Refus du ministre flamand de l'Intérieur Geert Bourgeois (N-VA)

Le ministre flamand de l'Intérieur Geert Bourgeois (N-VA) refuse donc de nommer Véronique Caprasse (FDF) comme bourgmestre de Crainhem (lire en page 4). Cette dernière avait été présentée en février 2011 à la succession du bourgmestre non-nommé faisant fonction Arnold d'Oreye de Lantremange (FDF). *« Lors d'une conversation, elle a laissé entendre qu'elle n'était pas prête à appliquer la législation linguistique. Elle dit qu'elle n'interviendra pas si un conseiller communal ou un échevin parle en français lors d'une délibération du conseil communal. Elle affirme aussi avoir un problème avec les circulaires Peeters et Martens (qui imposent aux habitants de demander une traduction en français de chaque document administratif de la commune. NDLR), a commenté lundi Geert Bourgeois. Je me dois de respecter la loi et ai donc décidé de ne pas nommer Véronique Caprasse. »*

Cette dernière s'est dite *« pas vraiment surprise »*. *« J'ai vu le ministre avant le week-end et il m'avait questionnée d'une façon très dirigée, nous a confié Véronique Caprasse, mardi soir. Je suis restée fidèle à qui je suis et à ce que je pense. J'ai un profond respect pour les néerlandophones et les francophones et c'est comme ça que je conçois la politique dans une commune à facilités. Évidemment, la N-VA ne le comprend pas comme ça puisqu'ils cherchent à supprimer les facilités. Mais je résiste ! »*

Pour Arnold d'Oreye de Lantremange, bourgmestre non-nommé faisant fonction *« une nouvelle fois, il y a un non-respect de la volonté populaire. »* *« Véronique Caprasse avait réalisé un score personnel impressionnant lors des dernières élections communales et le groupe UNION l'avait présentée à l'unanimité comme candidate bourgmestre. Il y a clairement un non-respect de la démocratie et cela commence à m'inquiéter pour la stabilité et l'équilibre du pays. »* Selon Arnold d'Oreye, la décision du ministre Bourgeois n'est pas innocente. *« Le ministre se montre en bon défenseur de ses terres et renforce ainsi son autorité. Mais cela va à l'encontre des principes démocratiques fondamentaux. »*